

12 janvier 2022

Ce compte-rendu reprend des éléments de débats ; il n'est pas exhaustif car certaines informations à caractère confidentiel ne peuvent pas être diffusées au moment de sa parution.

Présents : Gabriel ANDREI – Laurence BÉRAUD-SCHMITT – Jean-Jacques BLANCHET – Pierre COMBROUX – Gilles DUPONT – Véronique ESCULIER – Myriam GIRET – Denis LE MORZADEC – Ivan LEROUX – Franck LEVASSEUR - Pascal PINGUENET – Bruno RISPAL – Stéphane THIÉBAUT – Olivier THOMAS - Raphaël THOMASSIN – Alexandre TOUSSAINT – Anne VALETOUX – Bertrand Van NEDERVELDE – Sophie VERBRUGGHE.

Excusé : Mathieu LAFIS

Invitée : Christelle BOHOTINEANU

Le CA se déroule en visio.

Tour de table

Chacun s'exprime sur son ressenti actuel.

Temps d'intériorité

Raphaël THOMASSIN nous partage un texte de Jacques ATTALI : « Je me sens perdu... ».

Validation du compte-rendu du CA du mois de novembre

Après relecture, le compte-rendu est validé.

Organisation de l'AG

Les horaires sont précisés :

- 8h15 : ouverture par le président
- 8h30 : AGO et AGE
- 9h50 : pause et lancement des votes
- 10h15 : le social (Jean-René LE MEUR)
- 11h15 : intervention de Philippe DELORME
- 12h15 : proclamation des résultats et envoi par le président

Une relance des inscriptions va être effectuée auprès des adhérents.

Situation de CE en difficulté

Plusieurs situations sont évoquées, avec l'accompagnement réalisé par les conseillers.

Rencontre des 4 OP avec le Secrétaire général le 6 janvier

Une rencontre a eu lieu, après une longue attente. Il semble important pour le Synadic d'avoir une action commune sur la question des DA. La CP prépare un document à destination du ministre.

L'an prochain, nous pourrions nous associer à une action nationale sur le sujet.

Les conseillers prennent un temps d'échange à ce propos. Il n'est pas question de bloquer le TRM, au risque d'être inefficace et de pénaliser des personnes qui n'y sont pour rien.

Une information sera donnée par le président lors de la Rencontre Annuelle à venir.

Accords sur l'emploi : les positions des OP sont contrastées. Il est rappelé que les évolutions éventuelles doivent passer par un cadre législatif.

Bulletin 131

Un Bulletin spécial sera réalisé après l'AG, pour rendre compte des travaux et interventions, mais aussi donner la position du Synadic, les perspectives et ses actions sur les dossiers actuellement en cours.

Point social

Suite à l'annulation de la dernière représentativité, des réunions se font à présent avec l'ensemble des partenaires. Certaines OS ont souhaité déroger à la date du 12 avril mais l'échéance est maintenue.

Un groupe de travail va se mettre en place sur les modalités pratiques des élections à venir pour les CSE.

La représentativité n'est pas totalement claire à ce stade, puisque les OS n'ont pas toutes le même poids.

Il y a donc une incertitude juridique importante.

Les conseillers posent de nombreuses questions qui sont actuellement sans réponse.

Assistance juridique Synadic

Un accord avec FIC Expertise est en cours de négociation pour fournir ce service aux adhérents. Plusieurs points sont importants : la réactivité, la certitude d'un interlocuteur dédié et identifié, un retour sur les réponses données. L'enveloppe serait d'une centaine d'heures par an. Le souhait est de présenter le dispositif lors de la Rencontre annuelle, de manière à tester la proposition sur le reste de l'année scolaire et à l'ajuster si besoin.

Webinaire et convention avec la MSC

Un premier webinaire a été organisé avec notre partenaire, la Mutuelle Saint-Christophe. Des devis indicatifs pourraient être fournis sur la protection cyber et les audits associés, afin que les adhérents puissent avoir une idée des montants. Le Synadic pourrait établir un cahier des charges-type. Si la protection est importante, il convient également de prévoir la reprise d'activité en cas d'attaque.

Rencontre avec le MEN

Nos interlocuteurs de la nouvelle équipe financière ont été à l'écoute. La discussion était axée sur le statut des DA, la rémunération, la nomination en lien avec les IPR. Des exemples nous sont demandés ; ne pas hésiter à les faire remonter.

Qualiopi

La démarche est en cours, en pleine collaboration avec le Synadec. Différents documents sont mis en place pour cadrer les processus de formation. L'audit final aura lieu le 10 mai pour nos deux OP.

Commission statut du CE

Le SGEN a demandé à la commission de revoir le statut, comme prévu 5 ans après sa mise en place. Il sera demandé de ne pas réviser la totalité mais d'intégrer les différentes interprétations posées depuis la promulgation :

- Les 40 points de validation de la formation seront attribués le 1^{er} septembre de l'année de certification, rétroactivement si besoin (pas l'année suivante) ;
- Sur l'ancienneté : si l'interruption de carrière est supérieure à trois ans lors de la reprise d'un poste, le CE sera considéré comme vivant une première embauche et sa rémunération calculée sur la base du salaire enseignant ;
- Quid de l'avancement triennal tombant au moment d'un changement de tutelle ?

Une question sera portée à la commission sur la part variable de la rémunération des CE en cas de baisse ou d'augmentation d'effectifs.

Une attention sera portée aux heures de cours, parfois nombreuses, conservées par les CE.

Excellence Pro - Rencontre des directeurs de CFA

Un webinaire intéressant, avec une soixantaine de connectés.

Vie des régions

Des membres du CA participent régulièrement à des rencontres en région, par exemple pour Lyon et Grenoble. Les adhérents disent apprécier les communications synthétiques du Synadic.

La rencontre se termine avec le traditionnel tour de table.

Bruno RISPAL,
Secrétaire du CA